

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



DÉPARTEMENT
DES
PYRÉNÉES ORIENTALES

Arrondissement de Prades

Canton Vallée de la Tet

Commune d'Ille sur Têt

**ARRÊTÉ DE MAINLEVÉE
PÉRIL IMMINENT
Portant sur le logement situé au
25 rue de l'Ancienne Ecole
à Ille sur Têt**

2021/011

LE MAIRE DE la commune d'Ille sur Têt,

Vu les articles L.511-1 à L.511-6 et L.521-1 à L.521-4 du code de la construction et de l'habitation ;

Vu l'arrêté de péril imminent n°2020/163 en date du 10 novembre 2020 ;

Vu la constatation sur place de la réalisation des travaux prescrits en application de l'arrêté susvisé ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Sur la constatation sur place, il est pris acte de la réalisation des travaux prescrits dans l'arrêté de péril imminent.

En conséquence, il est prononcé la mainlevée de l'arrêté prescrivant :

- Nettoyage et confortement du chéneau et de la corniche sous toiture.
- Dépose des volets de la fenêtre du 2^{ème} étage.
- Etalement et étrésolement de l'ensemble des linteaux des fenêtres.
- Piquage de toutes les parties d'enduits sur façade et sur jambages d'ouvertures décollées de leur support.

Par conséquent la sécurité par rapport aux bâtiments voisins et à la voirie est assurée suite à l'incendie de l'immeuble, sis au 25 rue de l'Ancienne Ecole à Ille sur Tet, cadastré AY 201.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié au propriétaire.



Article 3 : Le présent arrêté est transmis au Préfet du département des Pyrénées-Orientales.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le maire d'Ille Sur Tet, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Montpellier dans le délai de deux mois à compter de la notification de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Fait à Ille sur Têt, le 15 janvier 2021

Le Maire



William BURGHOFFER